



ACTUALITÉ JURIDIQUE | MONACO • CONSEIL DE L'EUROPE

Mai 2019

## 70e anniversaire du Conseil de l'Europe : Déclaration du Conseil des Ministres

**129e Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Helsinki, 16-17/05/2019)**

Réunis pour leur session annuelle, plus d'une trentaine de ministres des Affaires étrangères des 47 États-membres de l'Organisation, dont Monaco, ont adopté une Déclaration le 17/05/2019, rappelant les droits et les devoirs des États-membres et définissant des domaines prioritaires d'action future.

- Développement de l'espace juridique et démocratique commun, comprenant plus de 220 instruments juridiques paneuropéens de défense des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit.
- Force de l'évaluation périodique et approfondie de tous les États membres ; contribution du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dans la défense des normes juridiques communes.
- Nécessité de l'unité européenne ; protection, promotion et réforme du patrimoine européen des droits de l'homme.
- Priorité absolue du respect des normes de l'Organisation et des engagements pris ; garantir le fonctionnement indépendant du pouvoir judiciaire.
- Prendre des mesures fermes pour renverser la récente tendance à la détérioration de la liberté d'expression en Europe ; mener un dialogue sincère et transparent avec la société civile, au rôle central.
- Importance des politiques d'égalité et de lutte contre la discrimination.
- Œuvrer pour des solutions politiques conformes aux normes et principes du droit international s'agissant des affrontements et des conflits non résolus qui affectent certaines parties du continent européen.

**En savoir plus :**

[Decl\(17/05/2019\)](#)

[Monaco participe à la 129e Session du Comité des Ministres à Helsinki](#)

[Site web dédié au 70e anniversaire du Conseil de l'Europe](#)